

AVIS PUBLIC

AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC Intéressés par le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné directeur général de la susdite Municipalité, que:

1. En vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 25 novembre 2025, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026. Les séances se tiendront aux dates suivantes à 19h30 :

Janvier: 20	Mai: 12 (Breckenridge)	Septembre: 8 (Quyon)
Février: 10	Juin: 9 (Quyon)	Octobre: 13
Mars: 10	Juillet: 14	Novembre: 10
Avril: 14	Août: 11	Décembre: 8

2. Les séances se dérouleront au Centre communautaire de Luskville, situé au 2024, route 148, à Luskville, à l'exception de la séance du 12 mai, qui se tiendra à la caserne de Breckenridge, au 1491, route 148, et des séances du 9 juin et du 8 septembre, qui se tiendront au Centre communautaire de Quyon, situé au 2, chemin du Ferry.
3. Ces séances sont ouvertes au public, et les citoyens sont invités à y assister. Tout changement concernant les dates, l'heure ou le lieu des séances sera communiqué par avis public.

DONNÉ À PONTIAC, ce 26^e jour du mois de novembre de l'année deux mille vingt-cinq.



M. Mario Allen
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résident au Pontiac certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant une copie dans notre site Internet entre 8h00 et 16h00, le 26^e jour de novembre deux mille vingt-cinq.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 26^e jour de novembre deux mille vingt-cinq.



M. Mario Allen
Directeur général